

Gazette de Vaucluse,

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Pour Avignon et le Département.
3 mois 8 fr.
6 mois 14
Un an 25

Pour le dehors. 30

PARAISSANT LE SAMEDI ET LE MERCREDI SOIR.

On s'abonne : au Bureau à Avignon, rue des Ortolans, 4, maison FISCHER; on s'abonne aussi à Paris, à l'Office-Correspondance de MM. C. LEJOLIVET ET C^e, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46, (Place de la Bourse), entrée par la rue Brongniart; et chez tous les Libraires et Directeurs des Postes de France et de l'Etranger. (Affranchir.)
(LA GAZETTE est distribuée de cinq à sept heures du soir.)

ANNONCES : 25 c. la ligne.
RECLAMES: 50 c.

Les Abonnements datent du 1 et 15 de chaque mois.

L'Administration traitera à forfait pour les annonces qui seront répétées plusieurs fois.

AVIGNON, 19 Janvier.

Nous avons publié, dans notre précédente feuille, la lettre par laquelle M. le Maire d'Avignon invite les membres des différents cercles existant en cette ville à souscrire à trois bals, qui doivent avoir lieu, au bénéfice des pauvres, dans la salle de la Bourse. Sans chercher à pénétrer les desseins de ce magistrat, on reconnaît facilement que sa proposition a un double but : d'abord de procurer d'abondantes aumônes aux indigents, qui souffrent cruellement dans cette saison; puis de rapprocher et de réunir, dans une pensée commune de charité et de plaisir, les diverses classes de la société avignonnaise que de malheureux dissentiments ont séparées. On ne peut qu'applaudir en toute sincérité à des intentions aussi louables et nous nous serions bornés à l'éloge justement mérité de l'active et ingénieuse sollicitude de M. le Maire, si la mesure par lui proposée n'avait soulevé quelques observations portant moins sur le fond que sur la forme.

La souscription réunira-t-elle assez de signatures pour apporter un soulagement sensible à la misère publique ? Nous ne le pensons point. Le chiffre de 30 fr. nous paraît trop élevé. Combien de personnes, peu en-vieuses des plaisirs du bal, mais toujours empressées de s'associer à une bonne œuvre, reculeront devant une dépense qui, pour un grand nombre d'entre elles, dépassera la portion de leur budget affectée à la charité ! Nous sommes donc fondés à croire que la souscription eût été plus productive si le chiffre en avait été abaissé ; si chacun était demeuré libre de souscrire pour un, ou plusieurs bals, et surtout si M. le Maire, suivant l'exemple donné par M. de Montfaucon, de généreuse mémoire, avait parcouru, accompagné de ses adjoints, les principales maisons de la ville pour y solliciter, en faveur des pauvres, la bienfaisance de leurs habitants, qui auraient ainsi proportionné leurs offrandes aux ressources dont ils peuvent disposer.

On a paru croire qu'il se présenterait un entrepreneur assez téméraire pour se charger de chauf-

fer, éclairer, disposer et orner convenablement la salle de la Bourse, sans autre rétribution que le bénéfice des con sommations et que le montant de la souscription serait ainsi versé intact dans la caisse du bureau de bienfaisance. Nous ignorons jusqu'à quel point ces espérances sont fondées, mais M. le Maire ne nous paraît pas avoir été heureusement inspiré dans le choix du local de la Bourse, cette salle vaste, froide, dont le dallage inégal et humide ne saurait convenir aux danseurs. Laissera-t-on apercevoir la voûte dans toute son élévation, ou ne faudra-t-il point la dérober aux regards par une tenture qui occasionnera des frais considérables ? cette question, comme toutes celles relatives à l'ornementation et au confort, sera jugée par vingt-quatre com missaires choisis en nombre égal dans chacun des Cercles. Mais combien sera fâcheuse et embarrassée la position de ces ordonnateurs de la fête, astreints à commander et ne disposant d'aucuns fonds pour payer ! que répondront-ils, lorsqu'à leurs justes exigences l'entrepreneur opposera les chances inévitables de perte suspendues sur sa tête ? ne pourrait-on, par le choix d'un emplacement plus approprié à la circonstance, rendre moins pénible la mission qu'ils auront généreusement acceptée ?

Il est un autre motif qui doit faire rejeter la salle de la Bourse : malgré le temps et la main de l'homme, elle porte encore à l'extérieur et à l'intérieur les marques partout apparentes de sa destination première, et quoique la charité semble apporter ici une purification générale, il est grand nombre de personnes auxquelles il répugnerait de se livrer au plaisir dans un lieu jadis voué au culte catholique. Nous n'avons point à juger ces scrupules. Dans tous les cas, ils nous paraissent respectables et dignes d'être pris en considération.

Personne, nous l'espérons, ne se mprendra sur la portée des observations qui précèdent. Nous faisons des vœux sincères pour que les difficultés ci dessus signalées s'applanissent sans retard et que la souscription se revête d'innombrables signatures. Nos amis, nous le savons déjà, n'y seront point en minorité, car aujourd'hui comme toujours, on

les retrouvera fidèles aux sentiments qu'ils n'ont cessé de professer et prêts à s'allier aux hommes de toutes les opinions, lorsqu'il s'agira de coopérer avec eux à une œuvre charitable ou patriotique.

M. de Montalembert a prononcé, à la chambre des Pairs, dans la séance du 14 de ce mois, un beau, éloquent et magnifique discours sur les affaires de la Suisse ; cette improvisation a été écoutée avec la plus vive sympathie par la chambre des Pairs toute entière, elle a valu à son auteur les éloges de M. Guizot, et il a été proclamé, séance tenante, comme le premier orateur de la chambre.

Nous regrettons que le cadre étroit de, notre journal ne nous permette pas de reproduire en entier ce chef d'œuvre; nous nous bornerons à quelques citations.

L'orateur considérant la question Suisse sous un point de vue nouveau s'est écrié :

« Je tiens, pour mon compte, qu'on ne s'est battu en Suisse ni pour ni contre les jésuites, ni pour ni contre la souveraineté nationale ; on s'est battu contre vous et pour vous (sensation), et voici comment : on s'est battu pour la liberté sauvage, intolérante, irrégulière, contre la liberté tolérante, régulière, légale, dont vous êtes les représentants et les défenseurs dans le monde. (Très-bien !)

« Ce qui était en jeu de l'autre côté du Jura, ce n'étaient ni les jésuites ni la souveraineté cantonale : c'était l'ordre, la paix européenne, la sécurité du monde et de la France; c'est là ce qui a été vaincu, étouffé, écrasé à nos portes, sur nos frontières par des hommes qui ne demandaient pas mieux que de lancer de l'autre côté des Alpes et du Jura les brandons de la discorde, de la guerre et de l'anarchie. (Très-bien ! très-bien !)

« Ainsi donc, je ne viens pas parler pour des vaincus, mais à des vaincus, vaincu moi-même à des vaincus, c'est-à-dire aux représentants de l'ordre social, de l'ordre régulier, de l'ordre libéral qui vient d'être vaincu en Suisse et qui est menacé dans toute l'Europe par une nouvelle invasion de barbares. (Sensation.)»

Voici en quels termes il rend compte de la profanation de l'hospice de St-Bernard :

« Voyez-vous ces hommes armés qui montent par ce défilé des Alpes que beaucoup d'entre vous ont suivi ? Les voilà qui suivent le sentier escarpé que, pendant tant de siècles, des milliers de chrétiens étrangers, voyageurs, ont foulé avec respect et reconnaissance; ils vont là où

FEUILLETON.

MÉMOIRES D'UN NOTAIRE. *

I.

« Vous me connaissez, Gaston : la pauvreté m'effrayait peu ; mais le deshonneur ! mais avoir à rougir devant quelqu'un ! cette pensée m'épouvantait ; quoique ignorante en matière de chicane, je demandai à mon père de me mettre au courant de cette affaire, embrouillée par soixante ans de procédure ; et bientôt, guidée par cet instinct qui nous fait tout comprendre, à nous autres femmes, je m'assurai que, malgré le crédit de notre adversaire, notre cause était imperdable, grâce à une pièce importante, à un titre authentique que mon père avait entre les mains, et qui constatait nos droits depuis plusieurs siècles ; je lui montrai ce titre ; après un minutieux examen, il reconnut que j'avais raison ; et un peu soulagé par ma découverte, il cessa de me presser davantage.

« Cependant M. de Varni continuait ses assiduités ; et, sans qu'il y eût encore entre nous d'explication positive, il était clair pour tous trois que le vicomte prétendait à ma main, et qu'il subordonnait à mon consentement sa renonciation définitive à ce procès qu'il tenait suspendu sur nos têtes. Cette situation, ce *sous-entendu* révolta ma franchise ; un soir, je pris à part M. de Varni, et je lui déclarai que je n'étais pas libre ; je lui parlai de vous de notre amour, de la promesse sacrée que nous avions échangée ... Pendant cette révélation, si vous aviez vu

sa figure ! si vous aviez vu cette expression vindicative et féroce qui se peignit dans ses traits ! on eût dit qu'accoutumé à voir tout plier devant ses plaisirs, il eût voulu déjà broyer entre ses mains cet obstacle inconnu qui me disputait à lui ! Pourtant il se remit et me demanda des détails ; quand j'eus dit que vous faisiez partie de l'équipage du *Lys* : — Mais ce jeune homme est mort ! s'écria-t-il. — Je le crois, répliquai-je, mais je n'en ai pas la preuve, et d'ailleurs... — Et si je vous l'apportais, moi, cette preuve ? repli-t-il ; je ne répondis rien ; trois semaines après, il arriva avec une lettre aux armes de France, qu'il me remit sans mot dire ; cette lettre, signée du ministre de la marine, attestait que le 17 juin 1753, à la suite d'un combat inégal contre les Anglais, le vaisseau le *Lys* avait été coulé à fond, que tout l'équipage avait péri sans aucune exception ; on nommait tous les morts, depuis le capitaine jusqu'aux simples matelots ; et votre nom y était !

« Je lus attentivement cette lettre ; j'y trouvais tous les caractères d'authenticité ; puis je la rendis en silence à M. de Varni. — Eh ! bien ? me dit-il. — Eh ! bien ! cette preuve ne me paraît que trop concluante ; mais je ne me crois pas libre pour cela ! j'ai donné mon cœur à M. de Tervaz ; ce cœur est mort avec lui, et ne peut plus être à personne ! — A ces mots, je vis M. de Varni blémir de rage. Il eut, le jour même, un entretien avec mon père, dans lequel, précisant enfin la situation, il posa, comme son dernier mot, ou mon consentement au mariage, ou la reprise du procès : vous pouvez imaginer, mon ami, quelles furent les supplications de mon père : cette alliance était magnifique, inespérée ! Elle remettait à flot notre fortune ! elle terminait des dissensions fatales ! M. de Varni était riche comme un fermier-général, noble comme le roi ; son crédit était immense,

son amitié précieuse, sa haine redoutable ! ... A tout cela j'opposai une résistance énergique ; je céderais, répondis-je ; malgré ma répugnance, je consentirais à épouser M. de Varni, si je croyais possible que nous perdissions ce procès ; mais nos droits sont clairs, notre cause est sûre ; vous le savez, je vous l'ai prouvé ! ... et pour mieux convaincre mon père, je courus chercher les papiers de famille qu'il m'avait montrés un mois auparavant... Désespoir ! humiliation et colère ! le titre essentiel, indispensable, sur lequel reposait toute ma confiance, ce titre n'y était plus ! Je cherchai, je furetai partout ; je fouillai, renversai, brisai les tiroirs : rien ! rien ! cette feuille précieuse était perdue, volée... dans l'égarément de ma douleur, j'osai d'abord soupçonner mon père ; fille coupable et sacrilège, je crus que c'était lui qui, pour rendre nécessaire mon mariage avec le vicomte, s'était à dessein déposé de cette dernière arme ! je le regardai, et j'eus honte de mes soupçons : il était aussi pâle, aussi troublé, aussi désolé que moi... Plus de doute, c'était M. de Varni qui, à prix d'or, avait corrompu un de nos domestiques, et fait dérober ce papier ! Mais comment le savoir ? Comment le prouver ? Comment le faire croire ? Quelle était donc cette puissance mystérieuse, invisible, qui devinait tout ; qui répondait à tout, qui triomphait de tout ? Encore une fois, je me sentis écrasée ; ma force et ma volonté tremblèrent devant cette volonté et cette force... Mon père était à mes pieds, me priant d'épargner à sa vieillesse le dénûment et la honte, de le sauver d'un mot, puisqu'un mot suffirait. J'eusse résisté à ses ordres, à ses menaces ; je fus émue de ses prières, de ses pleurs ; je croyais assister d'avance, aux conséquences de mon refus ; je voyais, image horrible ! mon nom, ce nom dont j'étais fière, traîné dans la boue par des créanciers irrités : il

(*) La reproduction de cette nouvelle est formellement interdite.
Voir les numéros des 13, 17, 20, 24, 27, Nov., 1er, 8, 11, 15, 22, 29, 31 déc. et 15 janvier.

Gazette de Vaucluse

la république française s'était arrêtée avec respect (vive sensation); là où le premier consul Bonapárte avait laissé avec sa gloire le souvenir de son intelligente tolérance (vive approbation); là où le corps de Desaix , de votre camarade Desaix , a trouvé un tombeau digne de lui !... Et que vont-ils y faire , ces vainqueurs sans combat ? Il faut le dire , ils vont pour voler (approbation marquée), oui , pour voler le patrimoine des pauvres, des voyageurs , de ces moines de St-Bernard que dix siècles ont entourés de leur vénération et de leur amour. »

Il stigmatise comme il sait la politique de lord Palmerston : « C'est lui qui est le plus grand coupable , c'est lui qui est le véritable exécuteur des cantons catholiques , de l'indépendance et de la liberté helvétiques; c'est lui qui , par ses délais calculés , a rendu dérisoire , à force d'être tardive , l'œuvre de la médiation ; c'est lui qui a exigé une entente préalable sur les conditions et sur les détails, avant d'exiger la cessation des hostilités; c'est lui qui , tout en faisant mine d'accepter enfin la note commune , faisait presser l'accélération de cette guerre parricide par son ministre à Berne; c'est lui enfin qui, seul en Europe, après le mal consommé, et , lorsqu'un sentiment d'horreur et d'indignation unanime s'est emparé de tous les hommes sages et de tous les honnêtes gens d'Europe, c'est lui qui s'est constitué l'avocat de la spoliation;- qui a déclaré en plein parlement qu'il n'y avait rien à blâmer , rien à réclamer ; c'est lui enfin qui maintenant entoure de son patronage et de son approbation les bour reaux de la liberté et de la justice en Suisse. Oui , c'est lui ! (Mouvement.) »

Enfin, voici le jugement qu'il porte sur l'auteur de l'*Histoire des Girondins*; nous nous plaigns à le reproduire parce que M. de Lamartine à l'aide de son style magique a écrit des pages, saillantes d'intérêt quand il dépeint les scènes de la révolution , mais d'une faiblesse extrême quand il aborde la discussion des faits :

« Je ne voudrais pas me livrer à des personnalités , et contre des absens , à la tribune ; mais il m'est impossible de ne pas rappeler cependant que c'est la même voix, ou plutôt la même plume, qui , la première en France, il y a un an , a proclamé la nécessité de substituer une Suisse unitaire à l'antique Suisse libre, prospère et alliée de la France ; que c'est cette même plume qui a poétisé depuis ce qu'il y avait de plus triste dans notre révolution. Elle n'a eu que trop d'imitateurs ! Tout-à-coup on a vu surgir ce groupe d'historiens qui sont venus faire de l'échafaud l'autel du patriotisme. C'est , il faut le dire , dans ce déplorable mélange de la théorie terroriste d'une part , de l'histoire terroriste de l'autre , et de la pratique radicale en Suisse par-dessus tout cela , qu'il faut voir la source de cette audace dont vous êtes , je ne dis pas effrayés, mais indignés comme moi. (Très-bien! très-bien) »

« C'est là que les loups ont appris qu'ils n'avaient pas besoin de se déguiser en bergers. (Mouvement.) Aussi ils parlent en loups, et on les applaudit, et on boit avec eux à la fraternité et à l'humanité. (Nouvelle approbation.) Et maintenant , quand cette voix éloquente , dont je parlais tout à l'heure , si désintéressée , si patriotique, je le sais , mais si coupable , vient s'écrier tout-à-coup : Nous ne voulons pas rouvrir le club des Jacobins! on n'a que trop le droit de lui répondre : Il est trop tard ; le club des Jacobins est déjà rouvert , non pas en fait , non pas dans la rue , mais dans les esprits , dans les cœurs, du moins dans certains esprits , dans certains cœurs égarés par des sophismes sanguinaires, et dépravés par ces exécrables romans qu'on décore du nom d'histoire et où l'apothéose

me semblait déjà que j'entendais les malédictions de tous ceux qui ruinerait notre ruine, que notre pauvreté ferait pauvres ! Et j'avais entre les mains la preuve écrite, officielle de votre mort !. Mon courage m'abandonna ; j'eus peur de M. de Varni , des larmes de mon père , de l'ignominie , de tout... Pardonnez-moi, Gaston ! j'eus peur et je dis oui; vous savez le reste ! « Maintenant , figurez-vous deux ennemis mortels qu'on forcera it de vivre enfermés dans le même espace, deux galériens rivés à la même chaîne : telle a été la vie de M. de Varni, telle a été la mienne , après cet affreux mariage. Comme tous les hommes assez riches pour acheter ce qu'ils n'ont pas, assez puissants pour briser ce qui leur résiste , M. de Varni n'avait jamais eu ni le besoin, ni l'envie d'analyser les événements, les passions et les caractères; il faut être faible pour se donner la peine de deviner et de prévoir , et c'est pour cela , dit-on , que les femmes excellent à prévoir et à deviner. M. de Varni n'avait donc pas compris ce qui devait nécessairement arriver , dès que ce lien odieux serait formé : le sentiment que je lui avais inspiré , cet amour violent, furieux , doublé d'orgueil , l'avait soutenu pendant la lutte ; il s'était proposé ma résistance a soumettre comme une victoire à remporter, un but à atteindre. Mais une fois parvenu à ce but , tout irrita son orgueil , tout froissa son amour ; une carrière , plus invincible que les obstacles réels , s'élevait entre nous , et au premier effort qu'il fit pour la rompre, il sentit que j'allais avoir ma revanche , et que désormais il serait le plus faible : il sentit que je lui avais dit vrai en lui disant que mon cœur était mort, et qu'un essayant de le ranimer, c'était vous encore qu'il trouverait dans ces cendres éteintes. Il avait réussi à éloigner un moment votre fantôme , pour arriver jusqu'à moi : succès stérile ! Depuis que

de Voltaire sert d'introduction à l'apolo-gie de Robes-pierre. (Nouvelles marques énergiques d'approbation.)»

C'est cependant à l'auteur des Girondins qu'une ville voisine et amie, à laquelle un nouveau lien nous attache, celui du chemin de fer, la ville d'Arles, veut élever une sta-tue! Nous comprenons que séduite par la reconnaissance à cause de quelques services d'intérêts locaux que lui a rendus M. de Lamartine , elle ait pu prendre , d'enthousiasme cette détermination ; mais nous espérons quelle ne sera pas sans appel et que nos voisins y penseront à deux fois avant de se décider à élever sur leur place publique un monument en l'honneur de l'apologiste de Robespierre.

PETIT BILAN DE LA RECONNAISSANCE JUILLETISTE	
DOIT	AVOIR
La presse a été la cause princi-pale de la révolution de 1830 ; elle a fait le système actuel ce qu'il est ; c'est la presse-qui, jadis , révélé, poussé, patroné tous les bénéficiaires du pré-sent régime ; c'est elle qui leur a valu des ministères , des am-bassades, des préfectures, des conseileries d'Etat, de hauts sièges Judiciaires, tous les re-venans-bons bud gétaires pos-sibles. Les Guizot, les Barthe, les Mérilhou, les Salvandy, les Montalivet , les Cunin , etc., etc. , ne sont que des produits de la réclame , ni plus ni moins que la pâte Regnault et la mou-tarde blanche.	Payé à la presse , depuis 1830 (suivant un récent dé- pouillement des feuilles ju-diciaires), ONZE CENT VINGT-NEUF procés intentés aux journaux français.
	<i>Item.</i> CINQUANTE-SEPT jour-naux tués par les parquets et la sévérité des juges.
	<i>Item</i> : TROIS MILLE CENT QUARANTE ET UN ANS DE PRISON infligés à des journa-listes.
	<i>Item</i> : SEPT MILLIONS CENT DIX MILLE CINQU CENTS FRANCS D'AMENDE extirpés de la caisse des journaux.
Sans la presse, en un mot, rien de ce qui existe officiel-lement aujourd'hui n'aurait existé.	
	<i>(Mode.)</i>
UN ON DIT.	

Voici le bruit qui court : Mercredi, à sa dernière soirée, M. le comte Molé a vu affluer dans ses salons les hommes politiques les plus considérables du moment. Cet empressement à venir se grouper autour du chef du 15 avril s'expliquait par plusieurs *on dit*, dont voici les plus accrédités :
A l'issue de l'orageuse séance de la chambre des pairs, M. le comte Molé aurait eu une entrevue avec le roi. Là , M. Molé aurait accepté la tâche qu'on lui aurait confiée de constituer un nouveau cabinet. Une nouvelle combinaison serait donc à la veille de paraître dans les conditions suivantes :

1° M. le comte Molé , président du conseil , ministre des affaires étrangères ; 2° M. Dufaure , ministre de l'in-térieur ; — 3° M. de Mesnard , garde-des-sceaux ; —3° M. le général de Laplace , ministre de la guerre — 4° M. Billaut, ministre des travaux publics ; — 5° M. le baron Charles Dupin , ministre de la marine et des colonies ; — 6° M. Muret (de Bord), ministre du commerce ; 7° M. Saint-Marc, Girardin, , ministre de l'instruction pu-blique : — 8° M. Hippolyte Passy , ministre des finances.
Il n'y aurait pas seulement changement dans les hommés, il y aurait aussi quelques transformations dans les choses.

rien ne nous séparerait plus, votre fantôme était revenu là , à nos côtés, pour moi comme une chère et douloureuse image qui me servait de refuge , pour lui, comme une vision vengeresse , victorieuse , inattaquable , qui l'acharnait contre l'impossible ! Il y eut des scènes terribles , pendant lesquelles mon courage me revint tout entier , pendant lesquelles , Gaston , je redevins cette Maria que vous avez aimée. Cette jalousie posthume , cette colère qui ne pouvait s'en prendre qu'à un nom , a quelque chose de mort et d'inconnu, fut sa torture et son châtiement. Bientôt , une haine effroyable , profonde au dedans, sourde à la surface , naquit de cette situation et s'empara de toute notre âme... Vraiment ! je n'aurais jamais cru pouvoir si bien hair ! L'horreur instinctive que je ressentais pour M. de Varni me rendit clairvoyante ; je saisis au vol des indices , des mots qui lui échappèrent, alors que, dans les paroxismes de rage que lui causaient mes froids mépris , il semblait prêt à se trahir , à se vanter du mal qu'il avait fait , à retourner sur son propre cœur une lame invisible et empoisonnée ! Je crus deviner qu'il y avait entre nous des secrets de scélératesse et de crime ; je le soupçonnais , non seulement d'avoir fait dérober le papier que j'avais vainement cherché , mais d'avoir obtenu, par quelque moyen coupable, la lettre officielle qui attestait votre mort; tout conjectures ne s'arrêtaient pas là ; je ne trouvais plus ces crimes assez grands pour suffire à M. de Varni : tantôt je m'imaginais que vous étiez vivant , que vous m'aviez écrit , et qu'il avait intercepté vos lettres : tantôt c'était lui-même que je regardais comme votre meurtrier ; les idées les plus folles, les plus chimériques me traversaient l'esprit comme ces livides éclairs qui font paraître la nuit plus sombre. Sur ces entrefaites , mon père mourut miné par le chagrin et le remords ; il comprenait

2° On concéderait à la réforme électorale l'adjonction des capacités de le seconde liste du jury ;

3° On réglerait par une loi d'ordre les banquets politiques, qui ne pourraient avoir lieu que sur la demande motivée de quatre citoyens notables et avec la présidence d'un haut ma-gistrat quelconque, judiciaire ou municipal ;

4° On ferait un léger retour vers les lois de septembre, qui ont un caractère véritablement trop draconien.

La couronne prêterait volontiers la main à cette série de propositions semi-révolutionnaires ; — mais à la condition (condition *sine qua non*), qu'on présenterait et qu'on ferait adopter par les deux chambres une loi d'apanage en faveur de S. A. R. le duc de Nemours.

<i>(Le Corsaire.)</i>

LE 21 JANVIER.

Il y aura cinquante-cinq ans le 21 de ce mois , que la France osa porter sur le meilleur des rois une main parricide, et de- puis elle n'a cessé de subir la peine de son crime. D'abord elle est saisie d'un vertige qui la porte à se déchirer de ses propres mains et à inonder le sol du sang de ses enfants. Les échafauds ne suffisant pas à tant de meurtres, elle envoie des millions de soldats se briser, dans toutes les directions , contre l'effort conjuré des hommes, des éléments et du climat , et la gloire conquisé ainsi par ses guerriers , elle la paie par la honte de deux invasions successives. A cet accès prolongé succède un moment de calme apparent , puis la fièvre qu'il voilait sans l'avoir éteinte éclate de nouveau. Mais dans ce corps épuisé qu'elle saisit , au premier paroxisme succède la torpeur ; et dès-lors la France git , insensible à sa prostration et ne manifeste la vie que par le mouvement de dissolution qui la travaille et fait de toutes ses entrailles un immense foyer de purulente corruption.

A Dieu seul appartient de savoir quand et comment aura été suffisamment expié le crime sous le poids duquel gémit notre malheureuse patrie. Ne cessons donc point de prier , afin que nos vœux unis à nos souffrances obtiennent enfin du ciel la fin de tant de maux.

	CHRONIQUE LOCALE		

La messe expiatoire du 21 janvier sera célébrée ven-dredi , à onze heures, dans l'église paroissiale de Saint-Agricola.

MM. Imbert et Bernard, chefs de musique , ont compris la pensée utile du maire et sont venus lui offrir leur orchestre , à titre gratuit, pour les trois Bals au profit des indigens. L'admi-nistration municipale aime à en faire des remerimens publiés à ces deux artistes et n'est point surprise d'ailleurs de leur honorable résolution , tant elle rend justice à leurs généreux sentimens.

Nous avons la douleur d'annoncer à nos lecteurs la perte d'un de nos artistes les plus aimés en France.

Le chapeau de M. Paul Bonjour vient d'être trouvé dans le Rhône : tout porte à croire que cet artiste qui pendant un mois est resté à Avignon , avait la tête perdue par suite d'une inelination contrariée. Le désespoir l'aura porté à se précipiter dans le Rhône ; son chapeau sorti du magasin Bressy , a été reconnu par ce dernier pour avoir été vendu par lui à ce mal-heureux artiste.

On vient de nous remettre une brochure intitulée : **HYDRAU-LIQUE AGRICOLE. Découvertes des sources. — Moyens d'élever l'eau. — Irrigations. Discours prononcé en séance publique à l'hôtel de la préfecture de Vaucluse par Gabriel de Mortillet, ingénieur civil, Avignon chez Clé-**

qu'il m'avait sacrifiée , et que j'étais malheureuse : seule au monde, en deuil de mon père, en proie à mes funestes et dévo-rantes visions , je me consumai peu à peu ; ma santé s'altéra... Gaston ! ce fut ma première joie ! Une coquette, à qui son miroir dit qu'elle est embellie, n'a pas plus de plaisir que je n'en eus en voyant que je cessais d'être belle , que mon visage dé-coloré, ma taille amaigrie n'offraient plus que l'ombre de votre Maria ! Avec bonheur je reconnaissais chaque jour un nouveau symptôme de la haine de M. de Varni ! Tout me rendait odieuse à cet homme ; le souvenir de ce qu'il avait fait pour m'obtenir, la tristesse que j'ai apportée dans sa maison : tout , jusqu'à la stérilité de notre union qui ne donne pas , qui ne donnera ja-mais d'héritier à son nom et à sa race ! Voilà ma vie depuis dix-huit mois; maintenant, Gaston, me pardonnerez-vous ? voilà la vie ; quelque chose comme un mauvais rêve dont m'a tout-à-coup réveillée la voix de Julie, lorsqu'elle est accouru pour vous me dire que vous étiez vivant , que vous étiez ici , qu'elle venait de vous voir et de vous parler ! Gaston, il faut que je vous aime et je suis bien sûre de votre amour , pour vous dire ce que j'ai ressenti en apprenant que vous viviez : ce n'est pas de le joie , ce n'est qu'un changement de douleur !

« Oui, vous me pardonnez , je le sais , je le sens ; vous vous dites que, dans ce partage de souffrances, vous trahi, moi mariée, c'est vous encore qui avez la meilleure part ; je vous remercie, mon ami ; mais ce n'est pas assez : je veux vous voir une fois avant que vous repar- tiez pour toujours : je le veux comme je sais vouloir. N'est-ce pas que-vous savoir là , à une demie-lieue, seul, malheureux , déçu dans toutes vos espé-rances , pret à aller chercher la mort sur des mers lointaines , et vous laisser partir ainsi , n'est-ce pas que c'est impossible?

ment St-Just , prix 1 fr. — Nous croyons rendre service à nos lecteurs en leur indiquant cette intéressante brochure : ja-mais la question des eaux dans ses rapports avec l'agriculture n'avait été mieux résumée. M. de Mortillet est parvenu à don-ner, en peu de pages, de très-nombreux enseignemens utiles et d'excellents conseils. Connaissant parfaitement le nord de la France , ayant ha-bité longtemps Paris, il nous apporte les machines et les pratiques les plus avantageuses , il vient nous faire participer à tous les progrès des sciences et de l'industrie. Nous avons reçu aussi des circulaires de M. de Mortillet: nous nous empressons de faire connaître ses conditions aux agri-culteurs et aux propriétaires , persuadés que plusieurs d'entre eux seront bien aises de profiter du court séjour que fait cet ingénieur parmi nous. La visite d'une propriété coûte 40 fr. ; mais si dans la localité il se trouve plusieurs propriétaires qui s'adressent à lui , le prix sera réduit à 30 fr, s'ils sont deux , et à 25 fr, s'ils sont en plus grand nombre. M. Gabriel de Mor-tillet habite à Avignon , chez M. Peytavin , hôtel St-Yves. Nous tenons de lui que les froids ne sont point un obstacle pour ses opérations , pourvu toutefois qu'il n'y ait pas de neige.

	SOUSCRIPTION		
	<i>En faveur des Cantons catholiques de la Suisse.</i>		
	(5 ^{me} LISTE.)		

MM.	fr.	c.
Sain , chanoine	5	
Luxembourg Bonnet	2	
Cade, docteur en médecine	5	
Thibaud, curé de Robions	5	
Mme veuve Villard et sa famille	30	
Une demoiselle catholique	3	
Le curé de l'Isle	5	
Ville, vicaire de l paroisse de St-Symphorien	5	
Une veuve et ses cinq fils	100	
Total	160	
Total des Listes précédentes.....	486	25
Total jusqu'à ce jour	646	25

TABLEAU des Affaires portées aux Assises de Vaucluse, pendant le 1^{er} trimestre de 1848 , qui sont ouvertes a Carpentras , depuis le 17 du courant.

Lundi 17. Rigaud (Etienne), vol qualifié, défenseur M^e Mas-son.

Idem. Prunier (Auguste) , vol qualifié , défenseur M^e For-tunet.

Mardi 18. Richard (Eugène) , vol qualifié , défenseur M^e. Barret.

Idem. Bénézet (Antoine) , tentative d'assassinat , défenseur M^e Faudon.

Mercredi 19. Reyre , Delafont et Legier , avortement, défen-seurs M^e Barret , Masson et Barcilon.

Jendi 20. Anastay (Raymond) , vol qualifié.

Idem. Bressy (Clément), incendie, défenseur M^e Barret.

Vendredi 21. Blanc (Joseph), se disant Joindreville , vol qua-lifié , défenseur M^e Masson.

Idem. Achard (Isidore), tentative de meurtre, défenseur M^e Masson.

Samedi 22. Guérin (Rose), vol qualifié.

Idem. Dagot (Auguste-François), vol qualifié.

Idem. Nebout (Esprit) , tentative de viol.

D'ailleurs, que sommes-nous maintenant l'un pour l'autre? Deux êtres pour qui ce monde n'est plus rien , qui tiennent plus à la mort qu'à la vie , et qui , penchés tous deux sur leur tombe, ont bien le droit d'échanger encore un regard et un adieu! un regard, un adieu, est-ce donc trop quand on a tant souffert ? Gaston , je vous dis que je veux vous voir, et je vous verrai.

« Mais ce dernier bonheur , cette rencontre sanctifiée d'avance et à laquelle je ne survivrais pas une minute, si vous m'y demandiez un bonheur coupable, il nous faut , ô honte ! l'entourer de précautions comme un vulgaire rendez-vous. Je vous l'ai dit, monsieur de Varni me fait peur ; je m'imagine toujours que son regard m'observe et me menace , que sa ja-lousie et sa haine m'environnent d'espions invisibles , qu'un mystérieux et magique pouvoir lui révèle ce qu'on voudrait lui cacher. Etrange effet de cette terreur! il me semble qu'il sait déjà où qu'il va savoir que vous êtes rentré en France, que vous êtes près d'ici ! Moi , si courageuse et si fière , la seule pensée, la seule image de cet homme me fait trembler et pâli... Et puis, Gaston, vous l'avouerez-je ? (Vous m'avez aimée avec mes défauts ; je ne crains plus de vous les montrer ;) il y a quelque chose, que je mets au dessus de notre amour , de ma haine, du désir même de vous revoir ; c'est mon honneur , c'est la pureté du nom que je porte ; c'est cette loyauté qui me fera descendre dans le tombeau sans une tache au front ! soyons donc prudents, mon ami ; je ne vous dirai pas que notre sûreté l'exige ; je vous oirai que mon honneur le veut.

« Voici ce que je vous propose ; le cardinal Olbani , dé-légué de notre Saint-Père , est attendu ces jours-ci à Avi-gnon , où il doit s'entendre avec le vice-légar et un en-voyé de la cour de France , pour tâcher de terminer enfin les éternelles discussions relatives aux limites et à la

Gazette de Vaucluse

Lundi 24. Baulard, Entat et Raymond, destruction d'un pont.

Mardi 25. Vivarais (Auguste) , dit Pierre Boulet , vol qualifié. *Idem.* Beissier (Auguste-François) , vol qualifié.

	FAITS DIVERS.		

— On assure que M. Bertin de Vaux , officier d'ordonnance aux Tuileries, vient, comme M. Gudin , de partir en congé pour l'Italie. Vienne ensuite une instruction , une information quelconque sur la révélation Petit , et ces messieurs auront pu , comme l'officier d'ordonnance Gudin , se soustraire aux investigations de la justice.

— Il existe à Bordeaux un journal qui défond avec logique et conviction les principes que nous soutenons , et qui , ré-digé avec esprit et avec une indépendance complète , et assez rare , déplaît nécessairement au pouvoir. Aussi la cour royale de Bordeaux l'a très-sysmatiquement exclu de la désignation pour les annonces judiciaires , annonces dont elle gratifie les trois autres journaux politiques du chef-lieu de la Gironde. Le tribunal de commerce , fort au-dessus de l'influence ministé-rielle , vient , le 8 de ce mois , de désigner la *Gnienne* comme devant jouir , tout comme les autres feuilles , de l'avantage des insertions judiciaires. Cette décision , prise a l'unanimité , a produit une vive impression à Bordeaux. On l'a regar-dée comme une leçon très-directe donnée à qui de droit , et comme une protestation contre l'emploi très-partial que fait la magistrature de la faculté que lui a remise une loi dont la révi-sion se fera un jour; faculté qui est devenue une arme contre la presse qui ne puise pas ses inspirations au ministère de l'In-térieur (bureau de l'Esprit public.)

(Union Monarch.)

— La discussion entre M. de Boissy et M. le ministre de la guerre, sur l'armement des fortifications , a réveillé l'attention publique.

Voici en quoi consistent dans ce moment les approvisionne-mens des fortifications de Paris :

2,090,000 de kilogr. de poudre ; 200,000 fusils de réserve , à Vincennes ; 5,750 fusils de remparts; 1,500 fusées à la congève ; 1,054,000 projectiles de toute espèce; 5,000 affûts et saisons.

Ajoutons qu'il y a à Vincennes, au dépôt central d'artillerie , place St-Thomas-d'Aquin , aux Invalides et à l'Ecole militaire, outre deux régimens d'artillerie, 1,000 à 1,200 pièces de ca-nons de tous calibres , qui peuvent , au moyen des routes stra-tégiques , être placées sur les remparts des bastilles en moins de 48 heures.

— M. Charles Müller est sorti de prison dimanche dernier, à cinq heures du soir. La place du Palais était couverte de monde. Le rédacteur en chef de l'*Indépendant* a été salué par les cris de *vive Muller ! vive la liberté de la presse !*

- M. Charles Müller est sorti de prison dimanche dernier, à cinq heures du sait. La place du Palais était couverte de monde. Le rbdartetr'en chef de l'Indépendant a. été salué par les cris de vive Muller ! vive la liberté de la presse !

Une réunion nombreuse de commerçans et d'artistans de la ville avait été organisée pour la soirée , dans le but de donner un témoignage de sympathie et d'estime à l'écrivain royaliste. M. Müller s'y, est rendu , et a pu se convaincre de nouveau de l'excellent esprit qui anime la population de Laval. Tout s'est passé du reste avec le plus grand ordre.

(L'Indépendant de l'Ouest.)

— On écrit de Rome :

« Il est d'usage que le Saint-Père , au dernier jour de l'an , se rende en grande cérémonie à l'église *del Gesu* , avec le sacré collège et le sénat, pour y remercier Dieu pu-bliquement des grâces reçues durant l'année qui finit, et implorer les bénédictions célestes sur celle qui va s'ou-vrir. Les hommes qui ont déclaré aux Jésuites une guerre aussi injuste qu'elle est odieuse, auraient bien voulu que je vais vous tracer.

« Dans le temps de notre bonheur, je vous ai souvent parlé de ce pavillon de Mignard que nous possédons dans l'île de la Bartelasse , et qu'un homme ainsi, parce que cet artiste cé-lèbre y a exécuté d'assez belles peintures : lors de mon ma-ladie , ce pavillon m'a été donné par mon père, et depuis, j'en ai presque gardé la jouissance exclusive ; c'est là que je viens quelquefois , avec Antoinette ou Julie , lorsque , me sentant près de succomber à l'excès de mes souffrances , je veux rafraîchir mon pauvre cœur par quelques heures de rêverie , de souvenirs, de doux entretiens avec le passé.

« Ce pavillon est situé vers le milieu de l'île ; ma chambre, qui occupe presque tout le premier et unique étage , a une fenêtré qui donne du côté de Villeneuve. Claude Rioux vient de me dire que vous étiez allé demander l'hospitalité à la Chartreuse. Aussitôt je me suis orientée, et j'ai reconnu que grâce aux rigueurs de novembre, qui a dépouillé la campagne et effeuillé les arbres , un flambeau allumé à ma fenêtré serait parfaitement aperçu de la cellule où vous logez. Ainsi, mon ami, faites vous montrer par Claude le pavillon de Mignard, reconnaissable d'ailleurs à son toit en briques vernies; que vos yeux en fixent bien la place : puis chaque soir à neuf heures , regardez dans cette direction ; et , le jour où vous verrez briller cette petite lumière , cela voudra

le Pape s'abstint cette année d'une démarche que l'usage et la piété de ses vénéralres prédécesseurs ont consacrée. Toutes les sordes menées ont été inutiles. Pie IX est allé cette année , comme l'année dernière , le 31 décembre , prier dans l'église du Jésus et assister au Te Deum qui a été chanté avec la solen-nité accoutumée. »

— Mgr Forcade , évêque de Samos et vicaire apostolique du Japon , est venu à Chartres jeudi dernier. L'objet de sa visite était de demander des Sœurs de St-Paul , pour un éta-bblissement qu'il a fondé à Hong-Hong, dans le but d'élever les petits chinois arrachés à la dent des pourceaux, par le moyen des offrandes faites à l'*œuvre de la Sainte Enfance*. Nous pensons que le jeune prêlat a facilement obtenu ce qu'il désirait : six de ces admirables et généreuses filles de St-Paul s'embarqueront bientôt, pour le climat meurtrier de Canton ; elles partiront sur un bâtiment de l'état. La traversée , par le cap de Bonne-Espérance, dure de 5 à 6 mois.

(Gazette du Berri.)

La chambre des carrossiers de Paris a unanimement approu-vé le *Mécanisme-Gérard*, contre l'emportement des chevaux. M. Reynard, carrossier, place St-Joseph à Avignon, est autorisé à construire cet utile mécanisme, et il en a adapté à plusieurs voitures.

Nous avons fait fonctionner nous-même le Mécanisme sin-gulièrement simplifié de notre compatriote; nous pouvons dire qu'il prévendra de nombreus accidents; et nous devons féliciter M. Reynard de l'avoir adopté.

	ÉTAT-CIVIL D'AVIGNON.		
	MARIAGES.		

Du 11. Henri-Marc Bavoire , cultivateur , né à Morières, avec Marguerite-Reine Fournier , tailleurse , née aussi à Mo-rières. — Antoine Chazard , ouvrier en soie , avec Madeleine Ribier, cputurière , née à Beaumes.

DÉCÈS.

Du 8. Léonard Bernard , cultivateur , né à Entraigues, 66. —Jeanne-Marie Teste, 4. - Honoré Flous, caporal au 56e de ligne , né à

DES MALADIES NERVEUSES ET GÉNÉRATIVES ,

ou traduction française du *Traité médical anglais***SUR LA VIRILITÉ ,**

De sa débilité prématurée , avec les instructions pour sa parfaite conservation. Traduit sur la 55e édition ; 480 pages. — Prix: 4 fr. sous enveloppe cachetée , à l'abri de toute indiscrétion.

Essai médical sur les maladies des organes de la génération , provenant d'habitudes vicieuses , des excès en général , des influences du climat et de la contagion , etc. , s'adressant à ceux qui en sont affectés dans la jeunesse , l'âge mûr et la vieillesse ; avec des observations pratiques concernant le mariage , le traitement et la guérison des affections nerveuses et mentales , des maladies contagieuses , au moyen desquelles on peut obtenir le rétablissement de la constitution la plus abîmée , et' atteindre à la plus longue carrière qu'il soit accordé à l'homme de parcourir.

Le tout illustré de nombreuses gravures d'anatomie , sur acier , coloriées , démontrant les diverses fonctions , sécrétions et compositions des organes de la génération dans leur état sain et de maladie ; avec des instructions pour des correspondances et des cas particuliers , par J. L. CURTIS et Comp. , CHIRURGIENS-CONSULTANS , 7 , FRITH-STREET , SOHO-SQUARE , LONDON.

L'on peut juger de l'importance de cet ouvrage médical célèbre , par le fait que 50,000 exemplaires ont été vendus rien qu'en France et en Angleterre.

En vente : à Paris ; chez CHARPENTIER , libraire , Palais Royal , galerie d'Orléans , 46 ; à Bruxelles , chez TARRIDE , et sous enveloppe cachetée , chez tous les libraires de la France et de la Belgique.

On recevra l'ouvrage franco , en envoyant un mandat de 4 fr. 25 c. sur la poste à M. Charpentier , qui l'adressera poste restante si on le désire. (Affranchir.)

N. B. — Les personnes qui désirent être nommés Agents pour la vente de cet ouvrage doivent s'adresser à M. CHARPENTIER , Paris.

BREVET D'INVENTION

1847

sans garantie du Gouvern.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

CI DEVANT A NÎMES

FABRICATION

de

1^{re} classe.**L'ÉTABLISSEMENT DE PIANOS
de PH. GUGGEMOS ET Cie ,**

Facteurs brevetés du Roi ,

Est actuellement à MONTPELLIER, passage Bruyas, 3.

Cette Maison prie les personnes qui auraient quelques demandes de Pianos à lui faire , de vouloir bien les lui adresser directement à Montpellier. Elle engage à se défier des intermédiaires et à n'accorder aucune confiance à de certaines gens qui se disent ses représentants , lesquels ne sont point autorisés ; M. Ph. Guggemos est le seul représentant de la maison qui porte son nom , et pour ne point être trompé , toute personne doit écrire elle-même sa demande.

ÉCHANGES ET RÉPARATIONS.

Capsules au Copahu pur ,

3 FR. 50 C. LE FLACON, AU LIEU DE 4 ET 5 FR. , préférables à tout autre remède pour la prompte guérison des maladies secrètes. A la pharmacie BÉRAL à Paris. Dépôt à Avignon à la pharmacie Cassin , 8, rue St-Agricol. 8390

L'ABEILLE LITTÉRAIRE , (3^e année.)

REVUE DES FEUILLETONS.

Écho des publications françaises et étrangères. — Prix : 10 fr. par an.

Il paraît tous les mois une livraison brochée , accompagnée d'une magnifique gravure de modes.

Les 12 livraisons forment deux beaux volumes grand in-8° , Jésus satiné , contenant la matière de 24 vol. in 8° ordinaire.

Une prime considérable est offerte aux nouveaux abonnés de *L'Abeille Littéraire*. Elle se compose d'une belle collection élégamment brochée , contenant en 576 colonnes la matière de 12 volumes , savoir : SIX ROMANS dont les titres suivent :

Sulpice , par Emile Souvestre ; — *Scherer* , par Edouard Ourliac ; — *André Lambert* , par Félix Estrade ; — *Prudy* , par A. de Jonnés ; — *De loin et de près* , par Marie Aycard ; — *Un mariage de l'Annonciade* , par Paul de Musset.

DIX NOUVELLES , par MM. Léon Gozlan , Paul Féval , Emile Deschamps , Pitre Chevalier , Eugène Guinot , Alphonse de Calonne , Etienne Enault , Charles d'Expilly , E. d'Arthez , Marie Aycard.

Enfin , VINGT-CINQ ARTICLES de Variétés , par MM. Victor Hugo , Viennet , Alphonse Karr , Barthelemy , Cormenin , J. Janin , J. Berny , A. Debay , Ch. de la Landelle , de Challaye , Jameson , Noblet , Réveillé Parise , Pierre Durand , E. de la Bedollère , D'Yvon , M^{me} Achille Comte , etc. , etc.

AVIS ESSENTIEL. La prime est délivrée dans les bureaux de *L'Abeille Littéraire* , à Paris , rue du Houssay , 3 , sur le vû de la quittance d'abonnement.

Les personnes privées de moyens suffisants de correspondance pour remplir cette formalité , pourront recevoir la prime par la poste , en ajoutant 90 c. au prix de l'abonnement.

Publication illustrée à 25 cent. la Livraison.

EN VENTE LES TOMES I, II, III ET IV.

HISTOIRE**DES VILLES DE FRANCE**

PAR M. ARISTIDE GUILBERT ,

Et une Société de Membres de l'Institut , de Savants , de Magistrats , d'Administrateurs , et d'Officiers-Généraux des Armées de terre et de mer.

6 VOLUMES GRAND IN-8° OU 360 LIVRAISONS ;

90 magnifiques Gravures sur acier , par MM. Rouargues frères ; Armes coloriées des Provinces et des Villes ;

Carte générale de la France par Provinces et par Départements.

280 Livraisons ont paru et peuvent être retirées à volonté.**ON SOUSCRIT :** {

A PARIS, CHEZ FURNE, PERROTIN, H. FOURNIER;

A AVIGNON, CHEZ VEUVE FISCHER-JOLY ET COMP. RUE DES ORTOLANS, 4

A VENDRE ,**Une FABRIQUE de carton , à peu près neuve , avec un superbe LAMINOIR en fonte , du poids de 500 environ.**

S'adresser au Bureau de la GAZETTE DE VAUCLUSE où on peut la voir toute montée.

LE SIROP LAROZE d'écorces d'oranges amères TONIQUE ANTINERVEUX, en régularisant les fonctions de l'estomac et des intestins, détruit la constipation, guérit la diarrhée et la dysenterie, les maladies nerveuses les gastrites, gastralgies, rétablit la digestion, prévient la langueur, le dépérissement, la débilitation, abrège les convalescences. 3 fr. le flacon. On évitera les contrefaçons en exigeant les cachet et signature *Laroze*. — Dépôt spécial chez M. Vigier, pharm., à Avignon ; Granon, pharm., successeur de Blaze, à Apt ; Girard frères, pharm. à Pertuis.

A VENDRE ,

Une Maison en deux corps de bâtiment, sise rue Calade, 114, avec roue hydraulique et fabrique à soie, jardin avec fontaine. Il y aura des facilités pour les paiements.

S'adresser au propriétaire qui l'habite.

A VENDRE ,

En totalité ou en partie,

Une belle Pépinière de platanes de six ans

S'adresser à M. Jacques Brunnel, cor-donnier, vis à-vis la maison brûlée, à l'Isle (Vaucluse.)

En Vente

Chez Ve FISCHER JOLY et Compagnie , rue des Ortolans , 4 , à Avignon,

ORDONNANCE DU ROI

Portant Règlement sur les Voitures publiques.
Un Tableau in-folio. — Prix : 2 francs.

A VENDRE ,

POUR LE PRIX DE 28,000 FRANCS.

Une fort belle Maison , située dans un des beaux quartiers de la ville , d'un revenu annuel de DEUX MILLE DEUX CENT'S FRANCS.

On accordera toutes facilités pour le paiement.

S'adresser aux Bureaux de la *Gazette*.**AVIS.**

Un jeune homme licencié en droit ayant déjà fait 2 ans de stage demande à travailler chez un notaire, il fournira tous les certificats de capacité et de moralité qu'on pourra désirer.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

On demande un Compositeur-typographe.
S'adresser au bureau de la *Gazette*.

SIROP ANTI-GOUTTEUX ,

de BOUBÉE , rue Dauphine , 38 , à Paris.

Vingt années de succès , ce sirop enraye instantanément l'accès de goutte le plus violent ; il éloigne les accès , donne du ton aux articulations. Il réussit également contre les rhumatismes aigus et chroniques.

Les médecins les plus renommés de Paris , MM. Andrat , Velpeau , Leroy-d'Étrollés , Heller , Ducros , etc. , etc. , l'ont adopté dans leur pratique. M. Jules Cloquet , médecin du roi des Perses , traite avec ce médicament son illustre malade.

Dépôt à Avignon , chez M. Rouvière , ph. ; à Carpentras , chez M. Ulpat , ph.

BANDAGES HERNIAIRES ,

Supérieurs à tout ce qui a puru jusqu'à ce jour de la maison WICKHAM et HART , bandagistes herniaires , rue St-Honoré , 267 , près celle Richelieu , Paris.

MENTION HONORABLE À L'EXPOSITION DE 1839

Ces Bandages sont propices pour toutes sortes de HERNIES , se tiennent sur les corps sans sous-cuisses , et sans fatiguer les parties où ils se portent. On trouve un assortiment de ces bandages à Avignon , chez M. CARRE , pharmacien , rue Saunerie , qui se charge de choisir le bandage qui convient le mieux pour chaque hernie.

Nota. — Les prix en sont très-modérés et ils sont très-durables.

LA CRÉOSOTE-BILLARD CONTRE LES**MAUX DE DENTS ,**

Enlève à l'instant la douleur de dent la plus vive , et guérit la carie des dents gâtées. 2 fr. le flacon avec l'instruction. *Pharmaciens dépositaires* : Vigier à Avignon ; Seynard à Apt ; Fabre à Carpentras ; Tardieu à Orange.

CORPS AUX PIEDS

Le Baume de M. Large , de Lyon , guérit radicalement les cors aux pieds et durillons.

Dépôt chez M. Lapierre, Bains à la ro-maine.

Avignon. — Typ. de Th. FISCHER , aîné , rue des Ortolans , 4.